

Baromètre Grant Thornton Société d'Avocats des ETI

Les dirigeants d'ETI se disent favorables au partage de la valeur

9 avril 2025_ Grant Thornton Société d'Avocats, cabinet partenaire du groupe d'audit et de conseil Grant Thornton, publie ce jour les résultats de son enquête sur le partage de la valeur et l'actionnariat salarié dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI), réalisée par l'institut Opinionway auprès de 100 entreprises réalisant un CA supérieur à 50 M€.

À RETENIR

- **Le partage de la valeur progresse dans les ETI,**
- **Un dispositif avec un fort potentiel de croissance,**
- **La majorité des ETI lucides sur les défis liés à sa mise en œuvre.**

Pour Me Caroline Luche-Rocchia, Avocate associée chez Grant Thornton Société d'Avocats, en charge de l'activité Droit social et Ingénierie RH déclare : « *Les ETI françaises n'ont pas attendu la Loi sur le partage de la valeur, entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2025, pour percevoir les différents instruments comme un levier de performance collectif et de fidélisation des salariés. Si la collecte a été record en 2024, l'enthousiasme des dirigeants est aujourd'hui mesuré, confrontés aux incertitudes liées au contexte international et politique. Le coût du travail demeure élevé, incitant les entreprises à une approche prudente quant à l'implantation de nouveaux dispositifs de redistribution de la valeur. En fonction des objectifs à atteindre, les entreprises feront le plus souvent un arbitrage entre PPV et accord d'intéressement qui devra être négocié avant la date butoir du 30 juin pour celles en année fiscale civile* ».

Des dirigeants d'ETI sensibilisés au partage de la valeur

La réforme du partage de la valeur, étendue depuis le 1er janvier 2025 aux entreprises de 11 à 49 salariés, s'est déjà solidement installée dans les ETI françaises. Elle bénéficie d'un taux de sensibilisation élevé : 96 % des dirigeants se déclarent informés, dont 62 % affirment bien maîtriser le sujet. Cette évolution législative semble donc avoir trouvé un véritable écho auprès des décideurs.

Des dispositifs déjà existants dans les ETI avec un fort potentiel de croissance

Le partage des bénéfices est une pratique largement répandue dans les ETI. 97 % d'entre elles ont déjà mis en place au moins un dispositif. L'intéressement domine (77 %), suivi par la participation (54 %) et l'abondement aux plans d'épargne (48 %). Et la dynamique semble se poursuivre et s'inscrire dans la durée : 27 % des entreprises prévoient de renforcer leurs dispositifs, notamment via une prime de partage de la valeur ou un abondement supplémentaire.

Un impact positif reconnu, mais un enthousiasme mesuré

Si 91 % des dirigeants reconnaissent les effets positifs de ces dispositifs sur l'engagement des collaborateurs, seulement 23% d'entre eux se disent pleinement convaincus.

La réforme accompagne néanmoins une transformation progressive — mais profonde — de la culture d'entreprise en France, où le partage de la valeur s'affirme comme un levier stratégique de motivation et de cohésion sociale, malgré les défis concrets liés à sa mise en œuvre.

Des freins surtout financiers et stratégiques

Malgré cet élan, certaines limites subsistent. Les préoccupations liées à la rentabilité financière (59 %) et aux arbitrages stratégiques (51 %) sont les principaux freins identifiés. La complexité administrative (45 %) et les enjeux de gouvernance (41 %) constituent également des défis pour de nombreuses organisations. Elles ne sont que 3 % à ne percevoir aucun obstacle à la mise en œuvre de dispositifs de redistribution.

Méthodologie : étude quantitative réalisée du **26 février au 8 mars 2025** auprès d'un échantillon de **220 dirigeant(e)s d'entreprises** (PDG, DG, DAF ...) dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions d'euros. Les questions d'actualité ont été posées uniquement aux dirigeants dont le CA est supérieur à 50 M€. La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement sur les données de **secteurs d'activité** et de **taille salariale**. L'échantillon a été interrogé par **téléphone sous système CATI** par le partenaire Ariane Etudes.

Pour plus d'informations, contactez :

Agnès de Ribet

Associée en charge du *Business Development*, du
Marketing et de la Communication

T 01 41 25 86 72

E agnes.deribet@fr.gt.com

Mathieu Ferrie

Responsable Relations Presse
et Partenariats

T 01 41 25 90 67

E mathieu.ferrie@fr.gt.com

À propos de Grant Thornton Société d'Avocats

Grant Thornton Société d'Avocats accompagne ses clients dans toutes leurs opérations stratégiques, que ce soit dans un contexte national ou international, grâce à une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du droit des affaires.

Le cabinet offre à une clientèle nationale et internationale l'ensemble des prestations nécessaires à la gestion juridique et fiscale des entreprises en intervenant sur des problématiques de droit des sociétés, de *due diligences* juridiques, fiscales, sociales et contractuelles, de fusions et acquisitions, de droit fiscal, de TVA et commerce international, de mobilité internationale, de droit économique, droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies, droit social et ingénierie RH et enfin de contentieux des affaires.

© 2025 Grant Thornton Société d'Avocats, Tous droits réservés. Grant Thornton Société d'Avocats est le cabinet d'avocats lié au réseau Grant Thornton en France, dont la société SAS Grant Thornton est le membre français du réseau Grant Thornton International Ltd (GTIL).

Avocats-gt.com

À propos de Grant Thornton France

Grant Thornton, groupe *leader* d'Audit et de Conseil, rassemble en France plus de 2800 collaborateurs dont 155 associés dans 24 bureaux, en se positionnant sur 6 métiers : Audit, Expertise Conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel & *Outsourcing*, Conseil Juridique et Fiscal et Transformation Durable.

Grant Thornton accompagne les entreprises dynamiques (sociétés cotées, entreprises publiques et privées) pour leur permettre de libérer leur potentiel de croissance, grâce à l'intervention d'associés disponibles et impliqués, épaulés par des équipes délivrant une expertise à très haute valeur ajoutée.

Les membres de Grant Thornton International Ltd constituent l'une des principales organisations d'Audit et de Conseil à travers le monde. Chaque membre du réseau est indépendant aux plans financier, juridique et managérial.

<http://www.grantthornton.fr/>

À propos de Grant Thornton International Limited

Grant Thornton International Ltd, groupe *leader* d'Audit et de Conseil, est un réseau intégré et indépendant, rassemblant plus de 73 000 collaborateurs dont 4000 associés implantés dans 145 pays. La puissance de l'organisation internationale permet de mobiliser des équipes multiculturelles et de répondre aux problématiques des clients de manière globale, garantissant ainsi les mêmes standards de qualité, de *risk management*, de *process* et d'excellence, partout dans le monde.

<https://www.grantthornton.global/en/>